



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

Comité Régional des Hauts de France

COMITE DE LA SOMME

Maison des Sports, Bâtiment B
2 rue Lescouvé, 80000 Amiens

E-Mail : ffpjp.cd80@wanadoo.fr

Site du comité : <http://ffpjp-somme.pagesperso-orange.fr>



Compte rendu de la réunion du Comité de la Somme du 01 mars 2024

Présents : Dany TONNEAU, Maryse MALLET, Bernard PRUVOT, Marc HEDOUIN, Yves DECAIX, Vincent DE BENEDITTIS, Dany RAMETTE, Claude DEGRY, Bertrand DOUAY, Sébastien LALLOT, Pascal DUROT, Mickaël MALHERBE, Pascale CONSEIL, David WARO

Absents excusés : Hubert SANTY, Cyril VASSEUR, Maxime PARLAKYILDIZ, Philippe MALLET

A) Approbation du compte-rendu du 26 janvier 2024

RAS

B) Point sur les licences

Nous comptons actuellement 1558 licenciés soit déjà 25 de plus qu'en 2023.

C) Coupe de France

26 clubs inscrits.

Les rencontres auront lieu à Oisemont les 23 et 24 mars. Jet du but à 9h30 donc présentation des licences à partir de 9h00. Trois qualifiés à l'issue de ce week-end (plus Feuquières déjà qualifié)

Tirage effectué ce jour :

0800022/PETANQUE BOURDONNAISE		0800030/LA BOULE HALLENCOURTOISE
0800034/UNION BOULISTE CHEPOISE		0800033/LA BOULE PERONNAISE
0800007/B CLUB MERS LES BAINS		0800031/PETANQUE BOVES
0800003/CAMON PETANQUE		0800035/ROYE PETANQUE
0800009/ASPTT AMIENS		0800029/PETANQUE HAMOISE
0800018/POIX SPORT PETANQUE		0800012/PETANQUE MONTDIDIER
0800016/DREUIL SPORT PETANQUE		0800057/OISEMONT ABC
0800025/FRESSENEVILLE PET CLUB		0800010/ESC LONGUEAU PETANQUE

0800056/PETANQUE ABBEVILLEOISE		0800011/PETANQUE AULTOISE
0800027/LA PETANQUE NESLOISE		0800006/CORBIE PETANQUE
0800051/PETANQUE CLUB BOUVAINCOURT S/ BRESLE		0800008/UNION B BETHENCOURTOISE
0800032/CP FIENVILLERS DOULLENS		0800017/PETANQUE FLIXECOURTOISE
0800004/LES AMIS DE LA PET FRIVILLE		0800005/AS PETANQUE GAMACHOISE

D) Championnats des clubs

Date limite des inscriptions : 1^{er} AVRIL

Rappel: Pour le CDC féminin, la FFPJP donne la possibilité aux comités d'autoriser les ententes entre clubs et d'en définir les conditions, cette possibilité est toutefois soumise à restriction puisque les ententes ne pourront pas monter en régional.

Le comité de la Somme autorise les ententes entre deux clubs ayant au maximum 9 licenciées féminines de tous âges. Un club inscrivant au moins une équipe homogène (CNC, CRC ou CDC) ne pourra faire partie d'aucune entente.

Dans une entente, les joueuses portent les tenues de leurs clubs respectifs.

IMPORTANT : Suite au congrès national, la fédération imposera en 2025 aux clubs souhaitant participer aux CNC, CRC et CDC, d'avoir des arbitres.

Pensez dès maintenant à inscrire ou à recruter des candidats pour l'examen du tronc commun de septembre 2024.

E) Jeunes

1) La détection, organisée à Oisemont le 24 mars, débutera à 9h00.

IMPORTANT :

Les jeunes souhaitant participer doivent impérativement être inscrits, par un e-mail de leur club, auprès du CD80 **avant le 16 mars**. (Pas d'inscription sur place)

- Doivent être précisés lors de l'envoi :
 - Le nom du jeune
 - Le prénom
 - Le n° de licence
 - Le club
 - Le poste envisagé (tireur, pointeur, milieu)

Une fiche de suivi sera établie pour chaque jeune présent.

Pour les participants, le repas de midi est offert par le CD80

Rappelons que la détection ne sert pas uniquement à accéder à l'échelon régionale mais qu'elle permet aussi aux jeunes de se rencontrer et de former, éventuellement, des équipes pour les championnats.

2) Pour les différents championnats départementaux « jeunes », les inscriptions seront prises sur place.

F) Méthode de travail, répartition des tâches

Voir le tableau en annexe

G) Site du CD80

RAS

H) Questions diverses

- 1) Remarque, remontée par H. Santy, sur le mécontentement de joueurs lié au grand nombre de concours mixte avant le championnat tripléte et, de ce fait, à l'impossibilité de s'entraîner dans cette formation.
Réponse : En dehors de la période du 2 au 10 mars, semaine internationale des droits de la femme et de l'intégration des femmes dans la pétanque, aucune obligation n'est faite aux clubs. Les formules de concours choisies, tripléte mixte ou doublette, sont uniquement du ressort des clubs et sont définies lors des réunions d'établissement du calendrier.
- 2) Habituellement le CD80 ne réserve que deux nuits d'hôtel pour les championnats provençaux, laissant la possibilité de prendre une troisième nuit sur place en cas de résultats le justifiant (ce qui ne s'est jamais produit jusqu'à ce jour). Toutefois, cette année, exceptionnellement, étant donné le lieu et la date des championnats, et à cause de l'impossibilité probable de prolonger les réservations sur place (zones touristiques en période estivale), le comité réservera la troisième nuit.

Prochaine réunion : Vendredi 17 mai 2024 à 18h00

Le secrétaire
Bernard PRUVOT